

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Échillais (17620)

Réponses de Claude Maugan, au nom de la liste « Echillais l'Avenir Ensemble »

— le 07/03/2020 à 18:06 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

METTRE EN PLACE UN SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE favorable au développement du vélo dans le quotidien.

- *Identification, hiérarchisations et qualification des voiries et des points noirs à sécuriser dans chaque commune,*
- *Identification et traitement de pôles attractifs s'inscrivant dans ce schéma à élaborer (centre-ville, Marché, Gare, Services Administratifs, lieux culturels et sportifs, écoles collèges lycée, centre commerciaux)*
- *Stratégie de positionnement de stationnement des vélos sur le territoire (CARO et gestionnaires de voiries),*
- *Évaluation du schéma,*

ADOPTION D'UNE CHARTE DES AMÉNAGEMENTS VÉLO CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE L'USAGE DU VÉLO COMME MODE DE DÉPLACEMENT ALTERNATIF DANS DES CONDITIONS SÛRES ET AGRÉABLES.

A destination des aménageurs et des gestionnaires de voiries, cette charte aura pour objectifs d'identifier les aménagements et les équipements types favorables à la lisibilité accrue pour l'ensemble des usagers (cyclistes mais aussi piétons et surtout automobilistes). et ce quelle que soit leur provenance).

Celle-ci pourrait être mise en place par l'Agglomération en partenariat avec Vélo Pour Tous.

Notre programme souhaite favoriser les déplacements doux : piétons et vélos.

Des emplacements réservés ont été intégrés lors de la révision du PLU afin de permettre la continuité des pistes existantes et créer de grands axes.

La signalétique doit être améliorée afin d'inciter à les utiliser.

Des actions seront menées pour améliorer la sécurité routière.

Un point important est le passage de la Charente : nous souhaitons que les Echillaisiens puissent utiliser le Transbordeur pour aller à Rochefort, sinon la sécurisation des voies cyclables est aussi primordiale sur le Pont de Martrou.

La passerelle qui va être créée sur le Canal de la Bridoire permettra aussi aux vélos de mieux circuler et à ce titre nous souhaitons qu'une boucle de la Flow-Vélo passe au sud de la Charente.

Des stationnements vélos sont prévus dans tous les projets et nous solliciterons la CARO pour que des "parking sécurisés" pour les vélos soient installés dans notre commune comme cela a été fait à Rochefort.

Action n°2 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Les élus, techniciens, ingénieurs qui œuvrent, à l'essor du vélo sont de grands connaisseurs de l'aménagement urbain, de la voirie, des transports publics, mais aussi de la cinétique ou des enjeux de santé et d'environnement.

Dans leur action ils sont confrontés à des objections faciles, voire à des moqueries. « Le vélo, c'est pour la balade. Le vélo, c'est pour les autres. Le vélo, c'est dangereux ».

> Les formations, colloques, visites à mettre sur pieds doivent s'adresser aux personnes qui ont pour mission de développer une nouvelle forme de mobilité dans les villes. Ceux-ci devront permettre de poser les questions clés sur les politiques publiques innovantes de mobilité active et singulièrement celle consacrée au vélo.

Ils devront fournir des boîtes à idées pour développer la part modale du vélo sur le territoire.

> Organiser des « balades urbaines », mêlant élus, techniciens et habitants, à pied ou à vélo, pour découvrir et débattre de projets à mener ou réalisés par les collectivités : plus informelle, ludique et moins politique ces initiatives permettent de parler du développement urbain de manière plus apaisée et consensuelle.

> Pérenniser l'échange avec les diverses associations et professionnels en lien avec le développement du vélo dans les communes de l'agglomération par la tenue de comités vélo trimestriels. Ces comités sont une opportunité pour les élus et les services techniques des mairies de recevoir un retour et des avis sur les projets d'aménagement, afin qu'ils répondent au mieux aux besoins des usagers.

Nous accordons tous les ans une subvention à votre association et nous souhaitons que vos actions soient pérennisées.

Nous souhaitons être informés des actions de formation prévues.

Des ballades informatives sont prévues afin de renouveler le concept de réunion de quartier.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo IDENTIFICATION DE LIAISONS PRIORITAIRES DE MOBILITÉ A VELO

- Identifier de manière concertée une série d'axes propres au déplacement prioritaire à vélo.
 - Ces axes devront permettre de créer des liaisons inter-quartier et développés dans les zones denses.
 - Construire un réseau express vélo afin de relier les communes de l'agglomération entre elles.
- Une continuité des itinéraires cyclables doit être atteinte d'ici la fin du mandat.

Déjà répondu dans le n°1

Action n°4 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines OFFRIR LES CONDITIONS INDISPENSABLES AU FRANCHISSEMENT MARITIME ET FLUVIAL

Faire du franchissement vélo de la Charente tous les jours, par tous temps et en sécurité une priorité.

Déjà répondu dans le n°1

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Transformer en zone piétonne DE NOUVELLES CENTRALITES

ETUDIER LES CONDITIONS FAVORABLES A LA FLÂNERIE ET A LA RÉAPPROPRIATION DES CENTRES BOURGS PAR LES HABITANTS

> Etudier les conditions d'un centre bourg sans voiture, entièrement dévolue au vélo et au piéton favorisant la déambulation, le commerce de proximité et l'animation du cœur de ville. Redonner à ce lieu symbolique une dimension favorisant le partage.

> Systématiser les zones 20 dans les centres bourgs. Assurer en centre-ville (hors voies de contournement) la circulation privilégiée des vélos et des piétons pour un apaisement et une mise en valeur de la centralité.

Le projet cœur de bourg en est l'exemple (si vous me fournissez votre adresse mail je vous transfère notre programme), mais aussi la création de lieux de convivialité dans les quartiers.

Action n°6 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment centre ville

Pourquoi pas, nous n'avons que 2 petits axes dans ce cas.

Action n°7 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement ENVISAGER UNE NOUVELLE APPROCHE PLUS RAISONNEE DU STATIONNEMENT AUTOMOBILE

ADOPTER UN NOUVEL ÉQUILIBRE DE L'OFFRE DE STATIONNEMENT SUR VOIRIE AFIN D'ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ A VÉLO

> Cette nouvelle approche doit contribuer ainsi à repenser le stationnement face aux nouveaux enjeux des politiques de déplacements urbains, dans leurs dimensions économiques (efficacité des échanges), sociales (qualité de l'espace urbain) et environnementales (qualité de l'air)..

Déjà répondu dans le n°1 mais nous souhaitons aussi pouvoir bénéficier de l'expertise de gens tels que vous pour nous aider et nous éclairer dans nos différents projets.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°8 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé DEVELOPPER LE STATIONNEMENT EN INTERCONNECTION AVEC LES SYSTEMES DE TRANSPORTS

FAVORISER L'USAGE COMBINE DU VÉLO AVEC LES AUTRES MODES DE TRANSPORTS

> Les solutions faisant appel aux seuls transports collectifs ou aux projections liées au développement de l'autopartage et de la voiture autonome doivent intégrer le vélo en tant que mode complémentaire de mobilité., en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Pourquoi pas, il faudra penser aux parking près de certains arrêts de bus, pour ce qui est de l'aire de covoiturage elle est du ressort du Département.

Action n°9 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. STATIONNER A VELO SUR VOIRIE DANS DE BONNES CONDITIONS FAVORISER LE STATIONNEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC

Le nombre de places de stationnement vélo sur l'espace public reste encore insuffisant et limité aux centres villes ou aux abords de quelques équipements publics.

> Pour offrir aux cyclistes de meilleures conditions d'accès aux fonctions urbaines, il est indispensable de prévoir, de manière systématique, des places de stationnement vélo adaptées : écoles, lieux sportifs et culturels, services publics - mairie, tribunal, agence pôle emploi, poste...

> Nous proposons d'étudier le stationnement des vélos dans les quartiers pour offrir aux résidents et/ou aux visiteurs dans les faubourgs, des solutions de stationnement sécurisées et abritées.

Merci de nous fournir une documentation sur ce qui doit être utilisé afin de ne pas faire d'erreur dans nos choix futurs.

Action n°10 : je suis indécis-e

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

UNE APPROCHE AMBITIEUSE POUR LE STATIONNEMENT DES VELOS DANS LES BATIMENTS

FACILITER L'OFFRE DE STATIONNEMENT DES VELOS DANS L'HABITAT COLLECTIF ET LES CONSTRUCTIONS NEUVES

Il appartient au plan local d'urbanisme de fixer les obligations minimales en matière de stationnement pour les vélos pour les immeubles d'habitation et de bureaux, dans le respect du code la construction.

> A l'échelle d'un plan local d'urbanisme intercommunal, adopter de nouvelles normes de stationnement ambitieuses pour le vélo dans l'habitat, les commerces (commerces de proximité et grandes enseignes) et les entreprises afin d'envisager une nouvelle approche plus raisonnée du stationnement automobile.

N'ayant pas été suffisamment informé lors de la révision récente du PLU celui-ci ne parle que d'emplacements et pas de locaux.

Action n°11 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

4.A CREATION D'UNE MAISON DU VELO

ETUDIER ET METTRE EN OEUVRE UNE MAISON DU VÉLO AFIN DE MUTUALISER LES ENERGIES ET FEDERER LES INITIATIVES

Soutenir la création d'une maison du vélo en cœur d'agglomération comme symbole de la volonté de favoriser les déplacements à vélo.

Etudier les modalités de fonctionnement et les objectifs recherchés (atelier de remise en état des vélos, location de vélo courte durée, curiste, longue durée, VAE, espace partagé pouvant accueillir du public pour des rencontres et des ateliers vélo, etc.),

Accompagnement à la location d'un vélo, atelier d'auto-réparation.

Oui, au niveau de la CARO.

Promouvoir une culture vélo

Action n°12 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

FAVORISER L'APPRENTISSAGE DU VELO

Pour mettre toute une génération derrière le guidon, il faut accompagner l'apprentissage de la circulation à vélo dès le plus jeune âge.

> Dès école primaire, le « savoir rouler à vélo » adopté le 9 janvier 2018 par le Comité interministériel à la sécurité routière vise à accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité : il ne s'agit pas seulement d'apprendre aux enfants à faire du vélo, mais surtout d'apprendre à circuler dans l'espace urbain en sécurité, tout en respectant les autres usagers et habitants de la ville.

> Pour tous/à tout âge : mettre en place des séances de remise en selle et le développement des vélo-écoles.

Merci de nous fournir la documentation sur le programme Alvéole.

Pour les séances de formation merci de nous indiquer qui peut les assurer.

Action n°13 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

CRÉER DES STRUCTURES D'APPRENTISSAGE IDENTIFIÉES

Afin d'accueillir les publics jeunes et adultes dans les meilleures conditions, des lieux identifiés doivent être créés.

> Si le savoir pédaler peut s'acquérir dans une cour d'école, l'acquisition des compétences suivantes demande des infrastructures plus vastes : savoir pédaler, savoir circuler en milieu protégé, savoir rouler en milieu ouvert à la circulation. Pour ce faire des équipements de type pistes d'apprentissages sont à envisager.

Ainsi des équipements de type pistes d'apprentissages ouvertes à tous sont à envisager.

Pourquoi pas si nous disposons de l'espace nécessaire.

Action n°14 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

TRAITER EGALITAIREMENT

Favoriser la sécurité des cyclistes

> Généraliser les amendes minorées à l'encontre des cyclistes, sur le principe de la juste proportionnalité des peines, (retombées positives en termes de responsabilisation, de sensibilisation et de sécurité (baisse de 48 % du nombre d'accidents à Strasbourg).

> Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Notre ASVP se charge des soucis de stationnement pour les autres infractions cela relève de la Gendarmerie.

Action n°15 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

EXPLIQUER LES ACTIONS MENEES

Favoriser la bonne compréhension des mesures

> Promouvoir auprès du grand public, des collectivités et des entreprises les évolutions réglementaires récentes (Code de la route) pour une meilleure prise en compte des automobilistes, des cyclistes et des piétons afin d'accélérer leur diffusion,

> Expliquer dans ces actions de communication les bénéfices de l'abaissement de la vitesse et de la zone 30 et des aménagements en faveur des cyclistes, notamment les double-sens cyclables qui facilitent le déplacement à vélo et tendent à contribuer à la baisse des vitesses dans certaines rues.

Nous souhaitons proposer des mémentos ou tutos pour informer la population, lutter contre les incivilités et améliorer le bien vivre ensemble, cela pourrait rentrer dans ce cadre. Pour ce faire nous utiliserons nos différents vecteurs de communication.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e